



MARTINE  
BERTHET

Monsieur Luc Berthoud  
Président  
Fédération des Maires de Savoie  
Hôtel du Département  
73000 CHAMBERY

Albertville, le 04 juillet 2024

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office  
Parlementaire  
d'Évaluation des  
Choix Scientifiques et  
Technologiques*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton Albertville I*

*Présidente de la 5<sup>ème</sup>  
Commission*

ANETT

*Vice-Présidente*

*Nos réfs : MB/TG*

Monsieur le Président,

*Cheer Luc,*

Depuis l'annonce par le Président de la République de la dissolution de l'Assemblée Nationale, je suis interpellée par plusieurs maires de Savoie qui, par des courriers ou à l'occasion de rencontres, m'exposent les difficultés rencontrées par leurs communes à organiser les élections législatives dans les délais très courts imposés.

En effet, certaines communes sont contraintes d'annuler des réservations de salles et des manifestations, des compensations financières doivent alors être allouées aux particuliers et aux associations pour la relocalisation ou la perte de bénéfiques. Par ailleurs, des heures supplémentaires ainsi que diverses indemnités doivent être versées au personnel communal pour cette nouvelle organisation d'élections si proche des élections européennes.

Aussi, auriez-vous la possibilité de mettre en place une consultation auprès des maires de Savoie afin d'obtenir des retours précis des perturbations et des frais supplémentaires engendrés par ces élections législatives précipitées ?

A l'issue de celle-ci, je me propose de faire une interpellation bien documentée auprès du Président de la République et de son nouveau gouvernement afin qu'une compensation financière puisse être accordée aux communes en difficulté.

Je vous en remercie par avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

*et de toute mon amitié*

Martine Berthet